

Fiche Repères

FORMULATIONS WG PRÉPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION

La préparation de la bouillie de pulvérisation nécessite de prendre en compte les formulations des produits phytosanitaires.

Ordre d'incorporation des produits



1.

FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE

Mise en œuvre des produits en formulation WG	Via le bac incorporateur	Via le trou d'homme de la cuve (orifice d'incorporation)
Conditions	Si les produits passent directement du bac incorporateur à la cuve	Si les produits passent du bac incorporateur indirectement dans la cuve en passant par le «trou d'homme» . Ne pas mettre les formulations WG par le bac incorporateur, risque de bouchage du tuyaux remontant au «trou d'homme».
Vigilance	Si les mailles du tamis sont < à 10 mm, retirer si possible celui-ci du bac incorporateur	Retirer le filtre à l'entrée du « trou d'homme » (orifice d'incorporation).
Fréquence	SITUATION LA PLUS COURANTE	Uniquement pour quelques types d'appareils

2.

MISE EN ŒUVRE VIA LE BAC INCORPORATEUR



Dans un bac incorporateur dont les parois sont sèches	Dans un bac incorporateur dont les parois sont humides
Les parois du bac incorporateur doivent rester les plus sèches possibles pour faciliter l'écoulement du produit le long des parois	
Retirer la grille du bac incorporateur si les mailles du tamis sont < à 10 mm	
Actionner la vanne d'aspiration prévue pour aspirer le produit du bac incorporateur vers la cuve	Augmenter de façon importante le débit d'eau pour aspirer le produit du bac incorporateur vers la cuve
	Ouvrir le système d'écoulement d'eau le long des parois pour éviter tout dépôt résiduel sur celles-ci
Verser progressivement le produit en formulation WG , dans le bac en l'absence de tout volume d'eau résiduaire au fond du bac incorporateur	Verser le produit en formulation WG progressivement dans le bac
Utiliser la douchette pour enlever les dépôts résiduels de la spécialité en formulation WG qui pourraient rester sur les parois du bac incorporateur	
Compléter la cuve en eau jusqu'au volume final	

3.

MISE EN ŒUVRE VIA LE « TROU D'HOMME »



Pour certains pulvérisateurs où le produit passe du bac incorporateur par le « trou d'homme » avant d'arriver dans la cuve : si l'accessibilité le permet et s'il n'y a pas de risque d'éclaboussure avec l'agitation, privilégier la mise en œuvre du produit en formulation WG via le « trou d'homme ».

Utiliser le mode opératoire suivant :

- 1.** Remplir la cuve au 1/3 du volume d'eau nécessaire et mettre l'agitation en marche.
- 2.** Retirer le filtre à l'entrée du « trou d'homme ».
- 3.** Verser progressivement le produit en formulation WG dans la cuve sous agitation.
- 4.** Si mélanges avec d'autres produits prévus, bien attendre la dissolution de la formulation en granulés avant l'adjonction d'un autre produit.

4.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE

- 1.** Vérifier la propreté du **filtre de pompe**. Dans tous les cas le nettoyer à la fin de chaque journée de traitements.
- 2.** Si le pulvérisateur est équipé de filtres de rampes, **retirer les filtres de buses** (les fabricants de buses n'obligent pas l'utilisation de filtres avec leurs buses).
- 3.** Remplir la cuve au **1/3 du volume d'eau nécessaire** et mettre l'agitation en marche.
- 4.** Maintenir **l'agitation** pendant tout le temps de préparation, de trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.
- 5.** Ne pas laisser de bouillie résiduelle en fond de cuve. **Rincer la cuve à l'eau claire après chaque traitement** pour éviter tout dépôt en fond de cuve. Sauf conditions spécifiques, rincer le pulvérisateur après chaque programme de traitement avec une solution adaptée et éviter tout dépôt en fond de cuve. Vidanger totalement en respectant la réglementation.

REPÈRE

**Ne jamais
laisser
de bouillie
résiduelle
en fond
de cuve.**

La manipulation et l'utilisation de produits phytosanitaires nécessitent de prendre des précautions. L'usage d'équipements de protection individuelle (gants, combinaison, lunettes...) spécifiques et dédiés à cet usage est primordial pour protéger la santé de l'opérateur.



BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ ou consulter www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Septembre 2020. Réf. 799ADEE0820R

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.